

SANTÉ | La médecine du travail plus proche du terrain

Deux ans après avoir été refondues, ses missions sont plus ciblées et davantage en phase avec les réalités professionnelles.

La médecine du travail ferait-elle sa révolution ? A l'heure d'un premier bilan de la réforme de 2004 destinée à renforcer son rôle en matière de prévention des risques, cette institution souvent montrée du doigt semble aujourd'hui plus proche du terrain. « Pendant trop longtemps, on a fait de la visite annuelle le pivot de la prévention », déplore Gabriel Paillereau, délégué général du Centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise (Cisme). Désormais bisannuelle, elle a été recentrée sur les publics nécessitant une surveillance renforcée.

Un décret énumère les catégories de salariés éligibles (femmes enceintes, handicapés, mineurs, salariés affectés à certains travaux) et offre la possibilité de les étendre. La chimie soumet à la visite annuelle les plus de 55 ans et les salariés exposés à des agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. Pour ceux qui manipulent des agents chimiques dangereux, le rythme est variable. « La surveillance médicale dépend de l'évaluation des risques, souligne Patrick Levy, médecin-conseil de l'Union de l'industrie chimique (UIC). Cette réforme est un progrès. »

Plus ciblées, les missions du médecin deviennent aussi plus empiriques. « Il

VIGILANCE

Les **6500** médecins du travail suivent, au maximum, **450** entreprises et **3300** salariés

ne se contente plus de faire un rappel de la réglementation, mais doit être proactif», clame Gabriel Paillereau. Au moins 150 demi-journées par an sont consacrées aux observations sur le lieu de travail. C'est plus que par le passé, mais pas toujours évident à respecter. « On est obligé de faire des choix », raconte Mireille Chevalier, médecin du travail dans la Vienne.

Croiser les regards

Pour épauler le praticien, 500 intervenants en prévention des risques professionnels ont été recrutés par les services de santé au travail. « Le médecin ne protège plus seul la santé des salariés. Il le fait en croisant les regards », note Liliane Boitel, médecin-conseil au Cisme. Ergonomes, acousticiens ou hygiénistes industriels apportent cette compétence technique qui manquait au diagnostic. « L'évolution des métiers est telle qu'un médecin ne peut percevoir tous les risques, estime Jean-Pierre Delorme, P-DG de Subtil Crépieux, un fabricant d'équipements de stérilisation de 74 salariés. L'enrichissement des équipes est bénéfique. » Et même vitale. D'ici à dix ans, près de 3000 médecins vont partir en retraite. Or, les remplaçants ne se bousculent pas. ■

EMMANUELLE SOUFFI